



FLASH PNC



Marine TIFFAY
06 83 38 56 80

marine@unachop.com



Rodolphe AUCLIN
06 82 01 23 04

rodolphe@unachop.com

24 mars 2019 #232



LE GRAND DÉTRICOTAGE !

À la signature de l'accord PNT, les Organisations syndicales PNC et la Direction s'étaient mises d'accord pour la mise en place d'un avenant afin d'éviter des différences de traitements entre PNC et PNT (prime de Noël, rémunération maternité, repas étranger, points logistiques...).

Sous couvert de pseudo négociations (à raison d'une demi journée par mois où la Directrice PNC brille par son absence), **la Direction détricote les accords PNC :**

- **inclusion du JBP dans les 5 OFF** (Faut-il rappeler à la Direction la définition du mot bonus?)

- **Non rémunération des jours de CET.** Il est aujourd'hui plus intéressant financièrement d'être en arrêt maladie 2 jours qu'en journée CET ! On marche sur la tête !

Depuis, la Direction tente d'obtenir le **E-learning contre des items que nous avons négociés dans l'accord initial** et fait marche arrière sur le reste !

Serait-ce des consignes de la nouvelle gouvernance ?

Il est **INACCEPTABLE** pour l'UNAC de continuer à participer à cette mascarade. Nous nous concertons avec les autres Organisations Syndicales Représentatives PNC dans l'**optique d'un mouvement social.**

TENEZ-VOUS PRÊTS !



Adhérez en ligne !

<http://www.unac.asso.fr/informations-adherent/>

